



Programme de formation

30 avril 2026

Objectifs :

RS 11 | Définir et analyser la gestion domestique des végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts, et des restes de cuisine et de table

GC22 | Mettre en pratique et sensibiliser sur le compostage partagé

Matin

- Accueil – brise-glace
- Présentation de la Maison du Compost, des partenaires et du programme de formation
- Identifier les enjeux de la gestion domestique dans la gestion territoriale des biodéchets
- Qualifier les différents biodéchets domestiques (restes de cuisine et de table, végétaux issus du jardin) Appliquer les principes de base du compostage
- Découvrir le panel des solutions de Prévention et de Gestion de proximité des biodéchets
- Examiner le compostage en tas et en bac
- Examiner l'utilisation possible du compost
- Définir et présenter les solutions de prévention (lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets verts)

Visite et travaux pratiques sur le site de compostage de l'EHPAD le Solem avec Cédric Perrin salarié des services techniques

12h30-13h30 : pause repas

Repas pris sur place à la charge des participants ou tiré du sac

Après-midi

- Identifier les enjeux du compostage partagé dans la gestion territoriale des biodéchets
- Qualifier les biodéchets concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique
- Identifier les particularités du compostage partagé, vis-à-vis des restes de cuisine et de table
- Expliquer que « tout est compostable »
- Définir l'importance de l'équilibre carbone/azote et l'importance des déchets bruns structurants : broyat, autres...
- Identifier les différentes matières sèches et leurs sources d'approvisionnement (broyat, copeaux de bois...)
- Retenir la réglementation associée
- Installer un site : organisation des bacs, complémentarités possibles bacs/tas, nombre de bacs, retournements, temps de maturation, signalétique et communication

La Maison du Compost – lamaisondumcompost.fr – lamaisondumcompost@gmail.com

33a, rue de la Tour 67200 Strasbourg – 07 67 84 26 50

Siret : 527 716 286 00028

N° d'activité de l'organisme de formation 42 67 0565867

- Identifier les principes et les différents modes de fonctionnement possibles (ouverture libre, permanences...)
- Mettre en œuvre le tamisage si nécessaire et faciliter l'utilisation du compost
- Expliquer la gestion de la phase de dégradation et de maturation : retournement, contrôle des indicateurs (température, humidité, odeurs, couleur...) et les actions correctrices
- Savoir compléter un registre de suivi
- Informer et conseiller les habitants, usagers et relais de terrain
- Bilan et clôture de la journée

Visite du site de compostage partagé à Thiéfosse (observations, mise en pratique et diagnostic)

Formateur | **Lucas Chlémaire**, Guide composteur et chargé de mission formation à la Maison du Compost